

Réunion du Comité du 17 juin 2026

Le Comité Syndical d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT VAURY le 17 juin 2026 à 18h30, sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date convocation : 10 juin 2026

Présents (communes) : AUGRAS Françoise ; AUSSANAIRE Béatrice ; CADILLON Patrick ; CARABY Vincent ; CARON Alain ; CHAPUT Fabrice ; CHATELAIN François ; CHEVREUIL Thierry ; COTTAZ Gilles ; DUFOUR Céline ; DUGUET Pierre ; DUPEUX Viviane ; FERNANDEZ PEYRE Michèle ; GALATEAU André Jacques ; GASNET Gérard ; HADI-DENOUEIX Mandana ; JAUBOIS Philippe ; LAMY Jean-Jacques ; LEMONNIER Sylvie ; LIMOUZIN Marie-Joëlle ; LOISY Valérie ; MARTY Thomas ; MASSART Morinne ; MATHIEU Sophie ; MENUT Jean-Claude ; MICHAUD Stéphane ; MOUTAUD Patricia ; PETIT Denis ; PINLOCHE Isabelle ; POIRIER Sandrine ; POTHEAU Christian ; PRIVAT Didier ; QUINQUE Jean Bernard ; RIOT Philippe ; THEVENET Didier ; VAN DRIEL Arie ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VILLEJOUBERT Michel ; VIZCAINO Jean-Marc.

Présents (communautés de communes) : AUGROS Evelyne ; BEUZE Daniel ; BONNAUD Jacques ; CHAVEGRAND Solange ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; GODARD Patricia ; GRIMAUD Hervé ; LARDY Loïc ; LASSAUGE Frédéric ; LECLERE Henri ; LEGER Jean Luc ; LOPEZ Alfred ; MALINAS Charles ; MARIE Patrick ; MARTIN Eric ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; MONTAGNAC Stéphanie ; NIQUET Jean-Marc ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEUPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; TIXIER Jacky ; VIRMONT Fabien.

Suppléants votants (communes) : DE MULDER Christian ; DUBAR Bérengère ; FARIN Nathalie ; JANNOT Régis ; LANGLOIS Roger ; LOUIS Florian ; NADAUD Serge ; THOMAS Adeline ; WALKOWIAK Benoît.

Suppléants votants (communautés de communes) : AUBOUX Catherine

Excusés : BERTELOOT Dominique ; BOURDIER Sylvie ; BRUNATI Gilles ; DAVID Roger ; DECAS Muriel ; DEDUN Bernard ; DELORME Sophie ; DEVENAS Bernard ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLOMOT Laurent ; GOUTERON Jacques ; GRANGE David ; HUGUET Sylvain ; HUMBERT Isabelle ; JUIPLE Claudine ; LAGUIDE Jean-François ; MAYOL François ; MICOURAUD Elisa ; SAINTEMARTINE Christophe ; SIMONNET Nicolas ; TIXIER Pascal.

Secrétaire de séance : MATIGOT Jean Roland

Pouvoirs :

Sylvain DUQUEROIX (CCPCM) donne pouvoir à Fabien VIRMONT (CCPCM)
Bernard DEVENAS (CAGG) donne pouvoir à Clément DAUBY (CAGG)
Sophie DELORME (Villard) donne pouvoir à Fabrice DELAPORTE (CCPD)
Jean Luc GAZONNAUD (Noth) donne pouvoir à Stéphanie MONTAGNAC (CCPS)
Christophe SAINTEMARTINE (CCCC) donne pouvoir à Daniel BEUZE (CCCC)
Sylvain HUGUET (Vareilles) donne pouvoir à Jean-Roland MATIGOT (CCPS)
Gilles BRUNATI (CAGG) donne pouvoir à Thomas MARTY (Ajain)
François LAGUIDE (La Souterraine) donne pouvoir à Philippe Viard (La Souterraine)
Sylvie BOURDIER (CAGG) donne pouvoir à Jean Marc NIQUET (CAGG)

DELIBERATION n°2026-02-028

Collège : Affaires Générales

	Physique	Voix
Membres	119	203
Présents	78	136
Pouvoirs	9	19
Votants	87	155

Code nomenclature : 7.1 – Décisions budgétaires

Objet : Affectation du résultat 2025 du compte administratif 2025
au budget primitif 2026 du Budget « Principal »

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée délibérante que conformément à l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les résultats du budget sont affectés par délibération du Comité Syndical, après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Les comptes de l'exercice 2025 du budget principal font apparaître les résultats suivants :

1) Constat des résultats 2025

Section de fonctionnement

Recettes :	1 567 345,57 €
Dépenses :	1 556 331,25 €
Résultat 2025 :	11 014,32 €
Résultat antérieur :	103 039,56 €
Résultat de clôture 2025 :	114 053,88 €

Section d'investissement

Recettes :	617 817,50 €
Dépenses :	453 427,55 €
Résultat 2025 :	164 389,95 €
Résultat antérieur :	- 271 675,20 €
Résultat de clôture 2025 :	- 107 285,25 €

2) Affectation des résultats

Section de fonctionnement

Résultat de clôture : **114 053,88 €**

Section d'investissement

Résultat de clôture :	- 107 285,25 €
Restes à réaliser recettes :	90 096,00 €
Restes à réaliser dépenses :	79 581,71 €
Solde des restes à réaliser :	10 514,29 €
Besoin de financement :	- 96 770,96 €

Il propose de reprendre et d'affecter le solde du résultat de fonctionnement 2025 au compte 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2026.



Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- De constater et de reprendre les résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026.
- D'affecter les résultats de l'exercice 2025, comme suit :

1) couverture du besoin de financement de la section d'investissement au compte 1068	96 770,96 €
2) affectation complémentaire "en réserves" (crédit du compte 1068 au budget primitif 2026) :	-
3) Excédent de fonctionnement à reporter au budget primitif 2026 report au 002 – Recettes	17 282,92 €
4) Déficit d'investissement à reporter au budget primitif 2026 report au 001 – Dépenses	- 107 285,25 €

Publication : 25 JUIN 2026

Le Président
Patrick ROUGEOT